



Bastia

CITÀ DI CULTURA



Bugettu primaticciu di u 2025

—

Budget primitif 2025

**CUNSIGLIU
MUNICIPALE**
GHJOVI U
10 APRILE DI
U 2025

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	1
PREAMBULE.....	3
CADRE BUDGETAIRE ET COMPTABLE.....	5
STRATEGIE FINANCIERE ET EQUILIBRE DES BUDGETS DE LA VILLE DE BASTIA.....	8
BUDGET PRINCIPAL	9
LA REGIE AUTONOME DES PARCS ET STATIONNEMENT.....	19
LA REGIE DU VIEUX PORT.....	21
LE CREMATORIUM	23

PREAMBULE

Construit dans le respect des objectifs présentés lors du Débat d'Orientations Budgétaires au conseil municipal du 27 mars 2025, le Budget Primitif constitue la première étape de la vie budgétaire de la collectivité.

Pour l'exercice 2025, il reprend les résultats et restes à réaliser de l'exercice précédent.

Pour rappel, les orientations budgétaires s'inscrivent dans la continuité du projet politique de développement global pour Bastia et s'axent autour :

- D'une politique d'investissement volontariste pour doter Bastia des infrastructures dont elle a besoin,
- Du renforcement des politiques culturelles, patrimoniales, linguistiques et éducatives de la Ville,
- De la mise en œuvre d'une politique sociale ambitieuse répondant aux besoins croissants des habitants,
- De l'accompagnement et de l'accélération de la transition écologique à Bastia,
- D'une action forte ciblée sur les quartiers prioritaires de la Ville,
- De l'amélioration du cadre de vie des Bastiais et de l'attractivité économique de la Ville.

Le présent rapport de présentation du Budget Primitif qui est proposé au vote, s'articule autour de quatre parties :

- La première partie du rapport est consacrée au rappel du cadre budgétaire et comptable du vote du Budget Primitif,
- La seconde partie porte sur la stratégie financière et les équilibres globaux des budgets de la ville,
- La troisième se concentrera sur le Budget principal,
- Enfin, la quatrième partie du rapport expose de façon synthétique les montants des recettes prévues et des dépenses autorisées inscrits sur chacun des trois budgets annexes.

Le rapport d'orientation budgétaire (ROB) ayant présenté de manière détaillée les masses budgétaires pour l'exercice 2025, le présent rapport se bornera à la présentation d'éléments comptables et évitera les redondances avec le ROB.

Il est à préciser que certaines masses ont pu évoluer à la marge en fonction des derniers éléments connus.

Les équilibres financiers présentés au niveau du ROB sont néanmoins préservés.

CADRE BUDGETAIRE ET COMPTABLE

En adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57, la ville de Bastia s'est dotée depuis le 1^{er} janvier 2023 d'un règlement budgétaire et financier.

Ce document vise à préciser les principales règles de gestion financière qui résultent notamment du Code Général des Collectivités territoriales et des instructions comptables qui s'y appliquent.

La présente partie tient à en rappeler brièvement les principes qui régissent le vote du Budget Primitif et à préciser le cadre budgétaire et comptable des différents budgets de la Ville.

6 Le cadre comptable

La comptabilité publique suit les principes posés par le plan comptable général applicable au secteur privé : comptabilité en droits constatés, en partie double (correspondance entre les ressources et leurs emplois). Pour les dépenses comme pour les recettes, elle distingue les opérations de fonctionnement (produits et charges) de l'organisme de ses opérations d'investissement (opérations sur le patrimoine).

Différentes comptabilités sont applicables au secteur public local selon le type de collectivités (communes, départements, régions) et selon la nature de l'activité exercée (service public administratif ou service public à caractère industriel et commercial).

Pour ce qui concerne la ville de Bastia, les opérations financières sont retracées au sein de quatre budgets :

- Un budget principal (instruction comptable M57 depuis le 1er janvier 2023),
- Trois budgets annexes soumis à l'instruction comptable M4 pour la Délégation de Service Publique du Crématorium, la Régie du Vieux Port ainsi que la régie autonome des Parcs et Stationnement (régie dotée de la seule autonomie financière).

Ces budgets annexes sont assujettis à la TVA. En conséquence, contrairement au budget principal, les montants des recettes prévues et des dépenses autorisées sont inscrits en hors taxe. Les budgets du Vieux Port et des parcs de stationnement sont, en outre, assujettis à l'impôt sur les sociétés.

Les opérations financières du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et de la Caisse Des Ecoles (CDE), établissements publics de la Ville dotés de la personnalité juridique, sont présentées à travers des budgets autonomes et ne sont donc pas rattachées aux budgets de la Ville. Ils ne sont donc pas présentés dans le cadre du présent rapport.

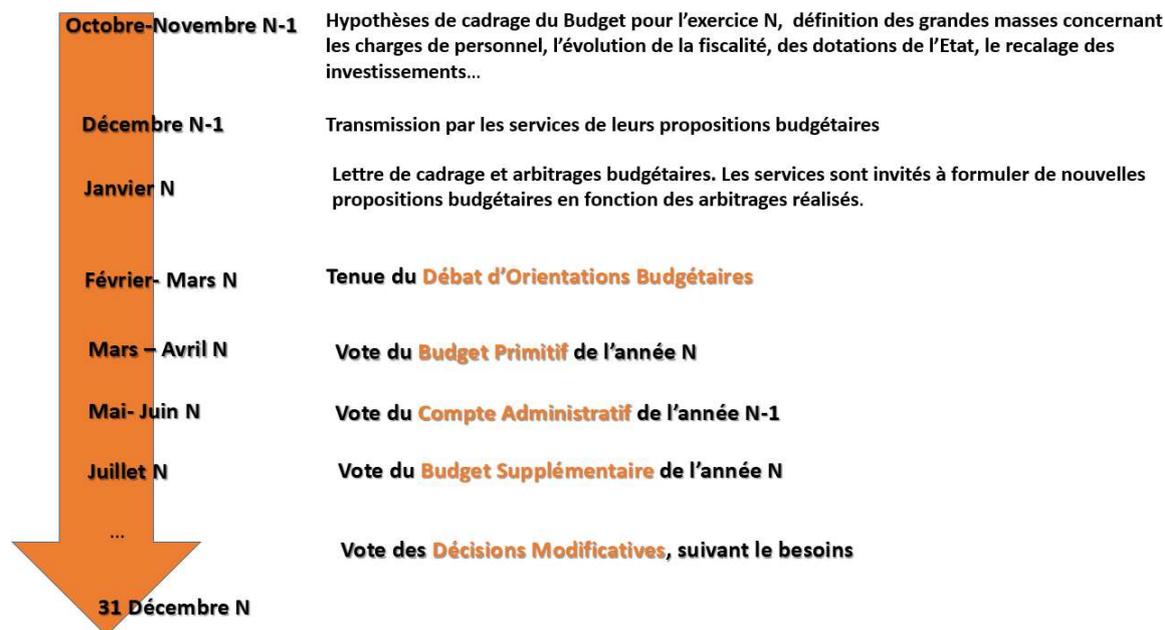
6 Le cycle budgétaire à la ville de Bastia

Le budget est l'acte par lequel l'assemblée délibérante prévoit et autorise les dépenses et les recettes d'un exercice.

Il s'exécute selon un calendrier encadré par des échéances légales et se compose de différents documents budgétaires matérialisant les différentes étapes du cycle budgétaire.

Le cycle budgétaire commence par le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) et se termine par l'adoption du Compte Administratif qui est soumis au vote en N+1.

Le cycle budgétaire de la ville de Bastia s'organise comme suit :



Ce calendrier est indicatif. Il peut être modifié en raison d'évènements divers.

Le budget primitif de la Ville de Bastia, première étape budgétaire suivant le DOB, reprend les orientations pour l'année en cours, avant la reprise des résultats de l'exercice précédent.

Le budget (Budget Primitif et Budget supplémentaire) est donc l'extraction annuelle d'un cadre pluriannuel, défini dans le ROB.

6 Modalités de vote et contenu du Budget Primitif

Le budget est prévu pour la durée d'un exercice qui commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

L'assemblée délibère sur un vote du budget par nature, avec présentation fonctionnelle. Le budget est voté à la majorité simple. L'unité de vote du budget est le chapitre.

Le budget comporte deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement, chacune devant être équilibrée en dépenses et recettes.

Il est présenté par chapitres et articles conformément à l'instruction comptable en vigueur à la date du vote, avec la possibilité d'ouvrir des opérations d'équipement pour les opérations d'investissement, les opérations constituant des chapitres.

Il doit être voté en équilibre réel. Les ressources propres définitives doivent impérativement couvrir le remboursement de la dette. La collectivité ne peut recourir à l'emprunt pour financer ses dépenses de fonctionnement.

En dépenses, les crédits votés sont limitatifs, les engagements ne peuvent pas être créés et validés sans crédits votés préalablement. En recettes, les prévisions sont évaluatives. Les recettes réalisées peuvent par conséquent être supérieures aux prévisions.

Les prévisions budgétaires doivent être sincères. Les dépenses obligatoires doivent être prévues, les risques provisionnés.

Le budget fait l'objet d'un rapport de présentation qui précise le détail de chaque poste.

Il est accompagné d'une maquette budgétaire qui est éditée au moyen d'une application financière en concordance avec les prescriptions de la Direction Générale des Collectivités Locales. Cette maquette est assortie d'un certain nombre d'annexes réglementaires.

A l'occasion de son vote, l'exécutif propose également au vote les autorisations de programme et d'engagement et de crédits de paiement dans le cadre d'une délibération distincte.

Après la transmission de la délibération du vote du Budget primitif au contrôle de légalité, la note de présentation ainsi que le rapport adressé aux membres de l'assemblée délibérante sont mis en ligne sur le site de la commune.

STRATEGIE FINANCIERE ET EQUILIBRE DES BUDGETS DE LA VILLE DE BASTIA

Pour garantir les objectifs qu'elle s'est fixée dans le cadre des orientations politiques retenues, la ville de Bastia table sur une stratégie qui tend à :

- Pratiquer une fiscalité neutre et équitable en décidant de ne pas augmenter les taux d'imposition, tout en tenant compte du besoin de financement des services publics et ce, dans un contexte de repli des ressources externes,
- Maintenir un niveau d'épargne compatible avec l'effort d'investissement afin de ne pas dégrader les finances de la ville,
- Préserver les marges de manœuvres financières de la ville en contrôlant l'encours de la dette sous des seuils de solvabilité adéquats,
- Poursuivre une politique d'investissement ambitieuse et responsable conformément au Plan Pluriannuel d'Investissement,
- Accompagner cette politique par un effort de gestion constant sur les dépenses de fonctionnement, notamment ses charges de personnel.

Ces choix de gestion sont déclinés dans ce rapport de manière globale puis par budget.

6 EQUILIBRES DES BUDGETS DE LA VILLE

Le projet de Budget Primitif 2025 est constitué du Budget Principal et des budgets annexes de la régie autonome des parcs et stationnement, de la régie du Vieux Port et du Crématorium.

Au total, ces quatre budgets s'équilibrent en dépenses et recettes à **117 210 420 €**.



Le budget principal constitue l'essentiel des réalisations avec 91%, suivi par le budget de la régie des parcs 6,6%, le budget de la régie du Vieux Port avec 2%. Le budget du crématorium représente une part marginale avec 0,4%.

Les dépenses d'investissement représentent 61,4% des réalisations.

BUDGET PRINCIPAL

6 EQUILIBRES FONDAMENTAUX DU BUDGET PRINCIPAL

En 2025, le budget primitif du Budget Principal s'élève à 106 659 863,97 €.

- **La section de fonctionnement**

La section de fonctionnement s'équilibre à 68 374 885,73€.

Les **recettes réelles de fonctionnement** s'établissent à 64,055 M€.

Ci-dessous le détail des recettes réelles de fonctionnement par chapitre :

Chapitre -Libellé	BP 2025
013- Atténuations de charges	30 000,00
70- Produits des domaines	3 380 000,00
73- Taxes et impôts(hors 731)	3 284 000,00
731- Fiscalité locale	31 188 000,00
74- Dotations, divers	23 146 000,00
75- Autres produits de gestion	2 916 200,00
Total Recettes de gestion courante	63 944 200,00
76- Produits financiers	9 000,00
77 - Produits spécifiques	20 000,00
78- Reprises amortissements dépréciationd	82 000,00
Total Recettes réelles de fonctionnement	64 055 200,00
042- Opération d'ordre de transfert entre sections	400 000,00
Total Recettes d'ordre de fonctionnement	400 000,00
Résultat Reporté 2024 (R002)	3 919 685,73
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	68 374 885,73

Les opérations d'ordre s'élèvent à 400 K€ et concernent les travaux en régie.

Le budget primitif intègre le résultat de la section de fonctionnement de 2024 pour 3,920M€

S'agissant des **dépenses de fonctionnement**, les dépenses de gestion courante comptabilisent 58,780 M€.

Les charges de personnel sont fixées à 38,492 M€. Elles intègrent notamment l'augmentation de 3% de la cotisation patronale pour le financement de la CNRACL, ainsi que la valorisation du régime indemnitaire pour les agents communaux.

Les charges à caractère général sont prévues à 12,350M€, un niveau équivalent à celui établi en 2024.

Le chapitre 65, autres charges de gestion courante s'établit à 7,938M€. Il comprend la participation au financement du déficit de la concession de gaz pour 2,7M€.

On compte en outre, en 2025 la constitution de provisions pour contentieux pour un montant de 5 K€ au chapitre 68.

Des réserves à hauteur de 1M€ sont inscrites sur le chapitre 67, charges spécifiques.

Chapitre -Libellé	BP 2025
011- Charges à caractère général	12 350 000,00
012- Charges de personnel	38 492 000,00
65- Autres charges de gestion	7 938 300,00
Total Dépenses de gestion courante	58 780 300,00
66- Intérêts emprunts	1 282 506,40
67- Charges spécifiques	1 000 450,00
68- Dotations aux provisions dépréciations	5 000,00
Total Dépenses réelles de fonctionnement	61 068 256,40
023- Virement à la section d'investissement	2 717 629,33
042- Opération d'ordre de transfert entre sections	4 589 000,00
Total Dépenses d'ordre de fonctionnement	7 306 629,33
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	68 374 885,73

Les dépenses d'ordre s'élèvent à 7,306 M€ et regroupent 4,33 M€ de dotations d'amortissement et 0,26 M€ d'écritures d'étalement de charges.

Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement s'élève à 2,72M€.

- **La section d'Investissement**

Concernant la section d'investissement, les 38,28 M€ de dépenses comprennent :

- 3,56 M€ consacrés au remboursement du capital de la dette
- 33,45M€ de dépenses d'équipement dont 2,44M€ en Restes à Réaliser de 2024
- 336 K€ d'opérations pour le compte de tiers dont 286K€ pour les mandats de gestion passés avec la Communauté d'Agglomération de Bastia (recalibrage des du Bertrand) et 50 K€ au titre de différents périls.
- 50K€ de participation à la SCIC Sporting Club de Bastia
- 150K€ pour le versement d'un acompte sur compte courant au profit de la SEML Port de Plaisance de Toga.

Des crédits sont également prévus au chapitre 10 et 13 afin de pouvoir procéder à des potentiels remboursements de trop perçus de taxe d'aménagement et de subventions.

Outre le pendant en dépenses d'investissement des travaux en régie (400 K€), le budget primitif 2025 prévoit 300 K€ de crédits pour réaliser des opérations patrimoniales sur l'inventaire de la ville (intégration de biens sans maître, intégration des frais d'études et insertions, etc.)

Chapitre -Libellé	RAR 2024	CP 2025	BP 2025
20- Immobilisations incorporelles	438 480,26	893 690,00	1 332 170,26
204- Subventions d'équipement versées		688 000,00	688 000,00
21- Immobilisations corporelles	2 002 452,42	9 938 981,00	11 941 433,42
23- Immobilisations en cours		19 493 000,00	19 493 000,00
Total Dépenses d'équipement	2 440 932,68	31 013 671,00	33 454 603,68
10- Dotations, fonds divers, réserves		10 000,00	10 000,00
13- Subventions d'investissement		20 000,00	20 000,00
16- Emprunts et dettes assimilées		3 564 374,56	3 564 374,56
26- Participations et créances		50 000,00	50 000,00
27- Autres immobilisations financières		150 000,00	150 000,00
45- opérations pour compte de tiers		336 000,00	336 000,00
Total Dépenses réelles d'investissement	2 440 932,68	35 144 045,56	37 584 978,24
040- Operation ordre transfert sections		400 000,00	400 000,00
041- Opérations patrimoniales		300 000,00	300 000,00
Total Dépenses d'ordre d'investissement	0,00	700 000,00	700 000,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 440 932,68	35 844 045,56	38 284 978,24

Le financement de la section d'investissement s'opère notamment à partir de :

- 14,646 M€ de subventions dont 2,843M€ de Restes A Réaliser de 2024
- 4,050 M€ de dotations et fonds divers dont 3,8M€ de FCTVA et 250K€ de taxe d'aménagement
- 433K€ d'opérations pour compte de tiers dont 97K€ de restes à réaliser 2024 pour les périls
- 1,654M€ de produits de cessions comprenant la cession de l'emprise foncière de l'ancien collège de Montesoro
- 7 M€ d'emprunts

Chapitre -Libellé	RAR 2024	CP 2025	BP 2025
13- Subventions d'investissement	2 843 403,33	11 803 428,28	14 646 831,61
16- Emprunts et dettes assimilées		7 000 000,00	7 000 000,00
23 - Immobilisations en cours		128 000,00	128 000,00
Total Recettes d'équipement	2 843 403,33	18 931 428,28	21 774 831,61
10- Dotations, fonds divers, réserves		4 050 000,00	4 050 000,00
1068- Excédents de Fonctionnement capitalisés			0,00
27- Autres immobilisations financières		37 000,00	37 000,00
024- Produits de cessions		1 654 000,00	1 654 000,00
45- operations pour le compte de tiers	97 094,99	336 000,00	433 094,99
Total Recettes Réelles d'Investissement	2 940 498,32	25 008 428,28	27 948 926,60
021- Virement de la Section de fonctionnement		2 717 629,33	2 717 629,33
040- Opérations d'ordre transfert entre sections		4 589 000,00	4 589 000,00
041- Opérations patrimoniales		300 000,00	300 000,00
Total Recettes d'ordre d'investissement	0,00	7 606 629,33	7 606 629,33
Solde d'exécution reporté (R001)		2 729 422,31	2 729 422,31
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 940 498,32	35 344 479,92	38 284 978,24

Les opérations d'ordre comprennent :

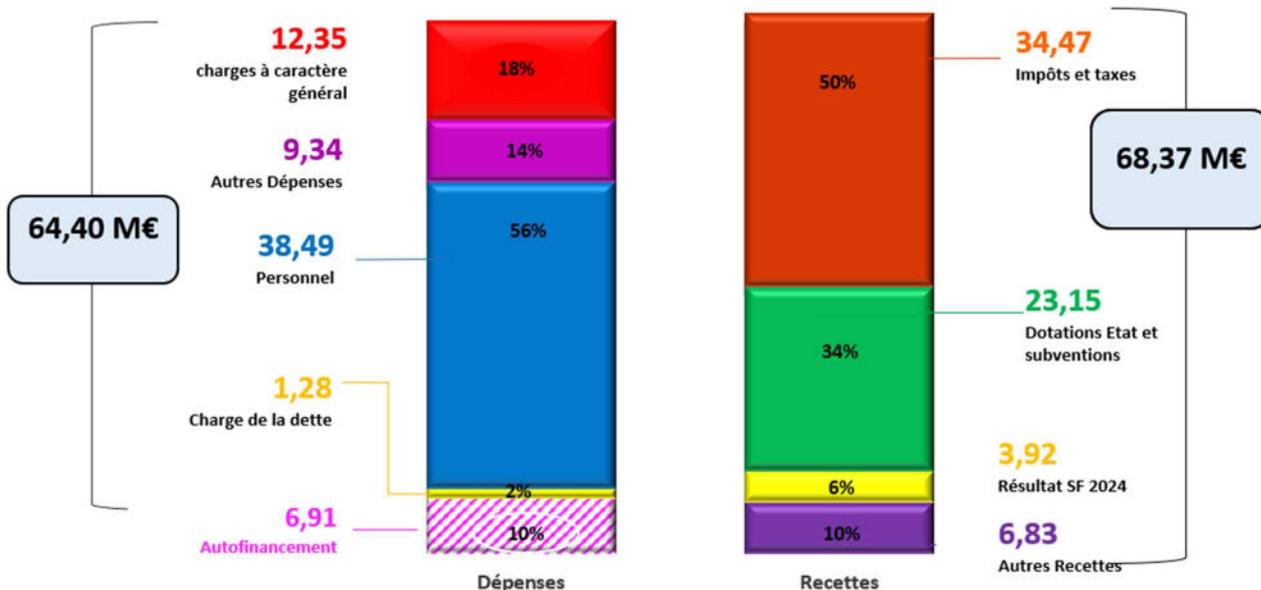
- Au chapitre 021, le virement de la Section de Fonctionnement pour 2,72M€
- Au chapitre 040, l'étalement de charges et l'affectation de la dotation d'amortissement pour un montant de 4,589M€
- Au chapitre 41, le pendant des dépenses des opérations patrimoniales citées plus haut pour 300K€

Est intégré également le solde d'exécution de la section d'investissement de 2024 pour 2,73M€.

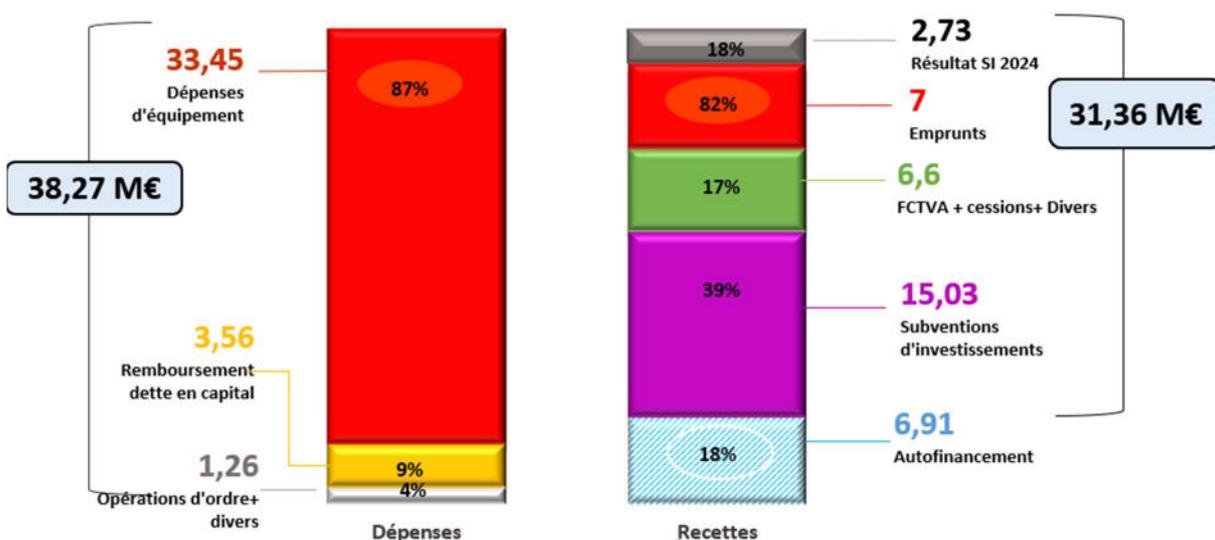
Ci-dessous la schématisation des masses du budget principal et des flux entre les deux sections.

L'autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement s'élève à près de 6,91M€.

Fonctionnement 68,37 M€



Investissement 38,27 M€

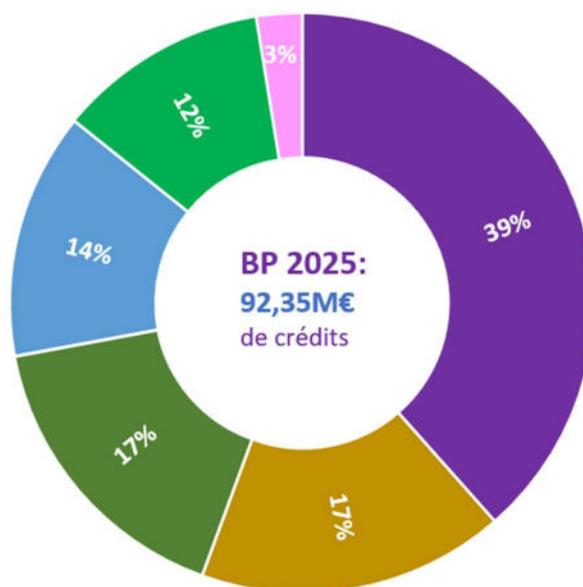


Budget Primitif 2025 - Réalisations par politique publique

Les crédits votés au stade du Budget Primitif comprennent les crédits nouveaux ainsi que les Restes à réaliser de 2024.

Les actions sont présentées par politique publique. Elles s'entendent hors charges de la dette, provisions, etc.

Le Budget primitif présente **92,35M€** de crédits dont **90,36M €** de crédits nouveaux en dépenses :



AXE 1	CULTURE / PATRIMOINE / ANIMATION	12 687 786,42
AXE 2	EDUCATION / JEUNESSE / PETITE ENFANCE	15 178 693,21
AXE 3	SOCIAL / SANTE	2 317 613,54
AXE 4	POLITIQUE DE LA VILLE / AMENAGEMENT URBAIN	15 769 719,69
AXE 5	TRANSITION ECOLOGIQUE / ENERGIE / ENVIRONNEMENT	10 807 102,00
AXE 6	PROXIMITE / MOYENS GENERAUX / BATIMENTS MUNICIPAUX	35 594 031,30

En investissement, les dépenses d'investissement hors emprunt représentent **33,6 M€**.

Elles se subdivisent en opérations pluriannuelles, en opérations annuelles nouvelles et en opérations annuelles récurrentes. Ces dernières concourent au bon fonctionnement des services (travaux gros entretiens sur les bâtiments scolaires et communaux, dotations informatique, mobilier, divers, véhicules, etc.)

Ci-après le détail des opérations d'investissement et les crédits prévus pour 2025 au stade du Budget Primitif :

1^{er} poste de dépenses – Proximité –Moyens généraux- Bâtiments communaux 41%

AXE 6	PROXIMITE /MOYENS GENERAUX/ BATIMENTS MUNICIPAUX	14 213 922,00
ADAP	Agenda d'accessibilité programmée	309 623,00
ONDINA2	Reconstruction cimetière Ondina	7 000 000,00
CT MUT	Centre technique mutualisé-AMO	54 000,00
TOTAL PLURI PROXIMITE/ MOYENS GENERAUX/ BATIMENTS COMMUNAUTAIRES		7 363 623,00
COLONNE SOUVENIR	COLONNE SOUVENIR	10 252,00
SIGNALETIQUE CIM	CIMETIERE	6 000,00
SIG	Amélioration Système d'Information Géographique	48 344,00
IMMOS	Acquisitions biens immobiliers	200 000,00
NUMERIQUE -FIBRE	FIBRE NUMERIQUE	35 000,00
FNP	Fonds National de prévention des accidents du travail et maladies Pr	6 000,00
CSU-PM	CENTRE VIDEO SURVEILLANCE PM	88 000,00
FNP	HANDICAP	6 000,00
PROPRETE URBAINE	DISTRIBUTEUR SACHETS DEJECTION CANINE	32 000,00
INFO -DIT LOGICIEL	LOGICIEL GESTION PARC AUTO ET DIT	40 000,00
VIDEOVERBA	VIDEOVERBALISATION	232 902,00
PORTPLAISANCE TOGA	AVANCE SUR COMPTE COURANT	150 000,00
SCIC SCB	CAPITALISATION	50 000,00
CAMERAS PM	Caméras Police Municipale	15 000,00
TOTAL ANNUS NOUVELLES PROXIMITE / MOYENS GENERAUX / BATIMENTS MUNICIPAUX		919 498,00
TOTAL ANNUS RECURRENTES PROXIMITE/ MOYENS GENERAUX/BATIMENTS MUNICIPAUX		5 930 801,00

2^{er} Poste de dépenses-La politique de la ville et l'aménagement urbain 24%

AXE 4	POLITIQUE DE LA VILLE / AMENAGEMENT URBAIN	8 046 908,00
CASA DI U MARE	Requalification bâtiment affaires maritimes	73 400,00
AMEGARE	Aménagement secteur gare	80 000,00
BATPOSTE	Requalification bâtiment La Poste	57 890,00
BONPASTEUR	Cœur de ville - Bon pasteur	45 001,00
CASABIANCA	Réaménagement caserne de Casabianca	41 554,00
CENTRU	Opération cœur de ville	222 500,00
COLLE	Aménagement Rue du Colle	6 146,00
CORBASUP	Aménagement Corbaghja Supruna	333 987,00
DEMOLMONTE	Démolition ancien collège de Montesoro	100 995,00
LIBERAT	Aménagement avenue de la Libération	74 659,00
NPNRU	Nouveau programme de rénovation urbaine	2 673 900,00
OPAH2015	OPAH 2015-2020	520 000,00
PARFDM	Construction parking front de mer	330 000,00
PRUCA	PNRQAD	115 000,00
SUBEQUIP	Façades-ascenseur OPAH	100 000,00
VPORT	Aménagement du vieux port	2 288 863,00
CARBONITE	PUP Carbonite	410 000,00
TOTAL OPERATIONS PLURIANNUELLES		7 473 895,00
PLU	PLAN LOCAL D'URBANISME	92 427,00
TRAITCOTE	TRAIT DE COTE	48 000,00
DPV23-PROXI	EQUIPEMENTS QUARTIERS SUD	175 268,00
STJO-URBA	ETUDE PARCELLE ST JOSEPH	39 800,00
PUP DANTAS	PUP DANTAS	60 000,00
DPV21 - CIT	Chemin de Ronde	5 518,00
MIRAMARE	PUP MIRAMARE	25 000,00
ILOTMONTE	ILOT MONTESORO -AMO	20 000,00
OPAH1	ETUDE OPAH	107 000,00
TOTAL OPERATIONS ANNUELLES NOUVELLES		573 013,00

3eme Poste de dépenses- Les politiques Educatives/ Jeunesse/Petite Enfance 13%

AXE 2	EDUCATION/ JEUNESSE/ PETITE ENFANCE	3 937 952,00
DEFEND	Restaurant scolaire Defendini	121 137,00
ECGAUDIN	Rénovation école Gaudin	1 590 763,00
TOTAL OPERATIONS PLURIANNUELLES		1 711 900,00
SCOLAFRESCA	Amélioration du confort thermique des écoles	120 405,00
SCOLACORSA II	extension locaux scola corsa	33 000,00
ECOLE NUMERIQUE	Numérisation écoles	150 000,00
CUISINEXT	Extension et mise aux normes cuisine centrale	462 000,00
ECOLVEGETA	Végétalisation cour d'école	115 039,00
TOTAL OPERATIONS ANNUELLES NOUVELLES		880 444,00
TOTAL OPERATIONS ANNUELLES RECURRENTES		1 345 608,00

4ème poste de dépenses - Transition écologique / Energie /Environnement 13%

AXE 5	TRANSITION ECOLOGIQUE/ ENERGIE/ENVIRONNEMENT	4 462 350,00
BERTRAN	Requalification du ruisseau Bertrand	286 000,00
RENOVEC	Rénovation Eclairage Public	2 200 000,00
VOIEMA	Voies mode actif	359 609,00
EV PALMIER	RENOUVELLEMENT PALMIERS	482 767,00
TOTAL OPERATIONS PLURIANNUELLES		3 328 376,00
COLONNES ENTERREES	CONTAINERS ENTERRES	107 901,00
ESPVERT	Espaces verts Ville	168 447,00
DPV21- ARI	Aménagements Arinella	310 000,00
BORNES ELECTRIQUES TAXI	Bornes électriques	40 000,00
QUAI DE TRANSFERT	Quai transfert	150 000,00
RECUPEPMSP	Récupération eaux pluviales MSP	49 066,00
CAFE RICHE	Ilot Fraicheur Café Riche	308 560,00
TOTAL OPERATIONS ANNUELLES		1 133 974,00

5ème poste de dépenses - Culture /Patrimoine/ Animation 9%

AXE 1	CULTURE /PATRIMOINE/ANIMATION	2 903 488,00
17NOBLES	Rénovation du palais des Nobles 12	246 710,00
17ORATOIR	Rénovation des oratoires Conception St Roch Ste Croix	98 585,00
CARAFa	Rénovation du Palais Caraffa	315 000,00
THEATR17	Théâtre municipal et conservatoire de musique	1 300 000,00
TOTAL OPERATIONS PLURIANNUELLES		1 960 404,00
STCHARLES -	Oratoire St Charles	9 912,00
ST ROCH PARTICIPATIF	St Roch- Budget Participatif	84 180,00
SACRISTIE ST ROCH	Réfection oratoire Saint roch	2 910,00
JESUITES PARTICIPATIF	Fontaine des Jesuites	15 485,00
INC CROIX	Travaux suite à incendie Eglise Ste Croix	3 566,00
STE MARIE CLOCHER	Réfection clocher Ste marie	11 165,00
THEATRE DE POCHE	Théâtre de poche	26 920,00
PARVIS STE MARIE	Parvis sainte Marie	350 000,00
SIINTERNET MEDIA	Site Internet Médiathèque	10 000,00
OSTERIA	Osteria Spartuta	34 800,00
TOTAL ANNUELLES NOUVELLES		548 938,00
DIVERS THEATRE ALBORU	Acquisitions diverses Théâtre -Alboru	60 000,00
MOBI- BIBLIO	Acquisition mobilier Bibliothèque centrale- Médiathèque	12 000,00
DIVERS MUSEE	Aquisition mobilier et divers Musée	72 146,00
BAT PAT	Travaux sur bâtiments patrimoniaux	50 000,00
ART -	Acquisitions œuvres artistiques	200 000,00
TOTAL ANNUELLES RECURENTES		394 146,00

6ème poste de dépenses – Social/Santé

AXE 3	SOCIAL / SANTE	30 405,00
CENTRE SOC-TX	Rénovation Centre social	30 405,00

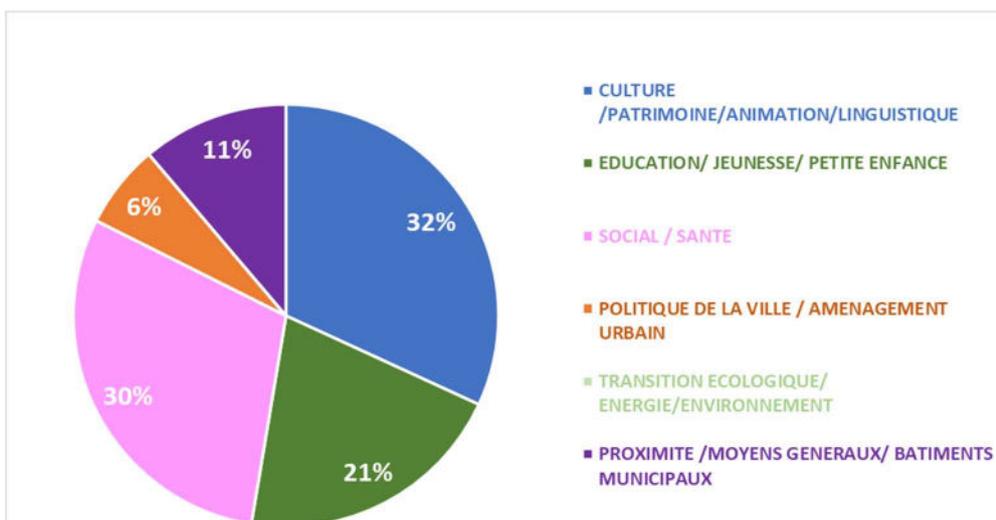
En fonctionnement,

Les charges à caractère général et autres dépenses gestion courante (hors soutiens) s'élèvent à **12,350M€**. Elles regroupent essentiellement des prestations de services, d'entretien et concours divers.

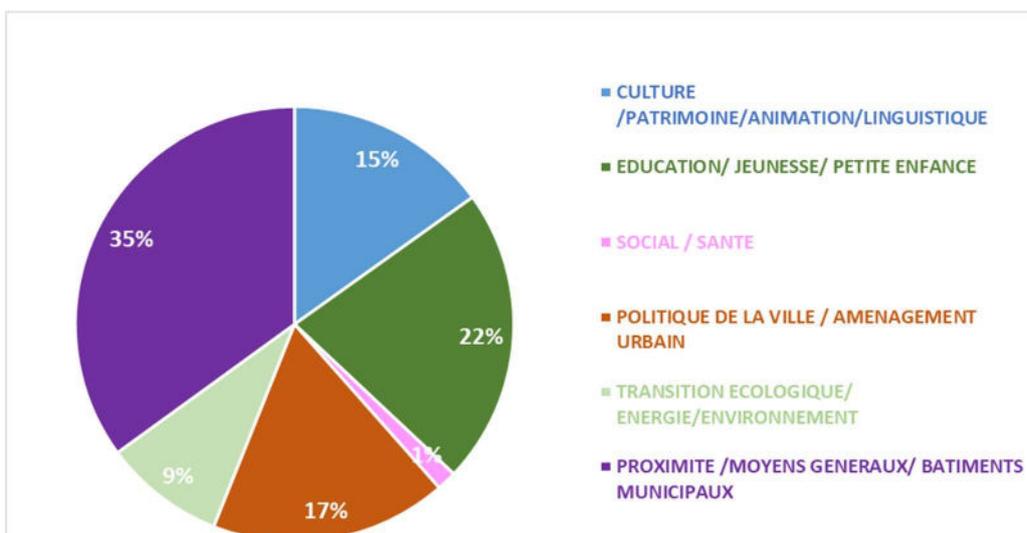
En 2025, elles sont consacrées essentiellement aux dépenses de proximité et moyens généraux avec 59% des dépenses et à la politique culturelle et patrimoniale (19%). Suit la politique éducative avec 14% des dépenses.

Les dépenses allouées à l'action sociale sont dispensées par le Centre d'Action Communal et Social de la ville qui n'a pas à faire l'objet du présent rapport.

Les subventions et soutiens s'élèvent à 5,24 M€ et se décomposent comme suit :



Les charges de personnel représentent 38,49M€ :



Le détail par postes de ces dépenses est précisé dans la maquette budgétaire.

6 RATIOS REGLEMENTAIRES

Des éléments de comparaison avec des communes de même strate sont disponibles auprès de la Direction Générale des Collectivités Locales.

L'évolution entre 2024 et 2025 des ratios réglementaires prévus à l'article R2313-1 du Code général des collectivités territoriales est la suivante :

N°	Libellé des ratios	BP 2024	BP 2025	STRATE
Mesure du service rendu				
1	<i>Dépenses de fonctionnement (1)/population</i>	1 082	1 271	1 348
Poids de la fiscalité				
2	<i>Produit des impositions directes (2)/population</i>	591	649	767
Taille financière				
3	<i>Recettes réelles de fonctionnement (3)/population</i>	1 186	1 333	1 562
Effort et niveau d'équipement				
4	<i>Dépenses d'équipement brut (4)/population</i>	686	646	367
Niveau d'endettement				
5	<i>Encours de la dette (5)/population</i>	957	994	1 036
Dotation globale de fonctionnement				
6	<i>DGF (6)/population</i>	330	339	201
Poids du personnel (7)				
7	<i>Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement</i>	66%	63%	61%
Mesure de l'épargne nette				
8	<i>Dépenses réelles de fonctionnement + amortissement du capital de la dette/recettes réelles de fonctionnement</i>	100%	100%	93%
Taux d'investissement				
9	<i>Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement</i>	45%	48%	24%
Poids de la dette				
10	<i>Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement</i>	84%	75%	67%

Les données des ratios 1 à 6 correspondent à un montant par habitant. Le nombre d'habitants retenu pour le calcul des ratios est de 48041 contre 49734 pour 2023, correspondant à la population DGF 2025.

- (1) Les dépenses réelles de fonctionnement correspondent aux comptes de la classe 6.
- (2) Les impositions directes correspondent aux produits des 3 taxes votées par la ville (taxes d'habitation, foncière bâti et foncière non bâti).
- (3) Les recettes réelles de fonctionnement correspondent aux comptes de la classe 7.
- (4) Les dépenses d'équipement brut intègrent les immobilisations incorporelles (compte 20), les immobilisations corporelles (compte 21) et les immobilisations en cours (compte 23).
- (5) L'encours de la dette de la ville se définit comme la somme des emprunts que la commune doit rembourser aux banques au 31 décembre de l'année.
- (6) La dotation globale de fonctionnement (DGF) correspond à la recette du compte 741.
- (7) Les dépenses de personnel correspondent au débit net des comptes 63 et 64.

Ces ratios, bien qu'obligatoires, ne permettent pas de dresser une analyse pertinente de la situation financière de la ville. Pour les ratios compris entre 1 et 6, calculés par rapport à la population DGF, on peut noter que les variations de population influencent grandement l'affichage des données présentées. Il est ainsi nécessaire de commenter ces ratios avec une certaine prudence et de procéder à une analyse comparative et retraitée des données.

LA REGIE AUTONOME DES PARCS ET STATIONNEMENT

En 2025, le budget primitif de la régie autonome des Parcs et Stationnements s'élève à 7 803 680,02€.

6 La section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à 4 980 939,16 €.

Les **recettes** du service sont évaluées à 3,104 M€ dont 3,1M€ de produits de service, 2K€ d'atténuations de charge et 2K€ d'autres produits de gestion courantes.

Chapitre -Libellé	BP 2025
013- Atténuations de charges	2 000,00
70- Produits des domaines	3 100 000,00
75- Autres Produits de gestion courantes	2 000,00
Total Recettes de gestion courante	3 104 000,00
77- Produits exceptionnels	3 000,00
Total Recettes réelles de fonctionnement	3 107 000,00
042- Opération de transfert entre section	732 223,00
Total Recettes d'ordre de fonctionnement	732 223,00
Résultat Reporté 2024 (R002)	1 141 716,16
TOTAL	4 980 939,16

Sont inscrits 3K€ de recettes exceptionnelles.

Les reprises de subventions au titre des amortissements s'élèvent à 0,733M€.

Les recettes de fonctionnement intègrent le report du solde de la section de fonctionnement de 2024 pour 1,142M€.

Les **dépenses réelles de fonctionnement** s'établissent à 2,758 M€.

Chapitre -Libellé	BP 2025
011- Charges à caractère général	918 500,00
012- Charges de personnel	1 311 000,00
65- Autres charges de gestion courante	100,00
Total Dépenses de gestion courante	2 229 600,00
66- Intérêts emprunts	229 306,09
67- Charges exceptionnelles	99 292,21
69- Impôts sur les bénéfices	200 000,00
Total Dépenses réelles de fonctionnement	2 758 198,30
023- Virement à la section d'investissement	1 078 740,86
042- Opération d'ordre de transfert entre sections	1 144 000,00
Total Dépenses d'ordre de fonctionnement	2 222 740,86
TOTAL	4 980 939,16

Elles comprennent 918 500€ de charges à caractère général, 1 311 000€ de charges de personnel et 100€ d'autres charges de gestion courante.

La charge de la dette s'élève à 229 306,09€.

L'impôt sur les sociétés est prévu pour 200 000€.

Les dépenses d'ordre regroupent :

- 1,078M€ de virement à la section d'investissement,
- 1,144M€ de dotations aux amortissements

6 La section d'investissement

Au Budget Primitif 2025, la section d'investissement s'établit à 2 822 740,86 €.

La régie poursuit les travaux de rénovation sur ces anciens parkings pour 568K€ et réalise les études et acquisitions foncières pour la réalisation d'un sixième parking sur le site Saint François (400K€).

Sont reportés au chapitre 21 de 2024 : 19,2K€

Le remboursement du capital de la dette s'établit à 523,65K€.

Le Budget Primitif 2025 intègre le solde d'exécution de la section d'investissement 2024 pour un montant de 579,60K€.

Chapitre -Libellé	RAR 2024	CP 2025	BP 2025
20 - Immobilisations incorporelles	-		
21- Immobilisations corporelles	19 272,39	568 000,00	587 272,39
23- Immobilisations en cours		400 000,00	400 000,00
Total des dépenses d'équipement	19 272,39	968 000,00	987 272,39
16- Emprunts et dettes assimilées		523 649,66	523 649,66
Total Dépenses réelles d'investissement	19 272,39	1 491 649,66	1 510 922,05
040- Operation ordre transfert sections		732 223,00	732 223,00
Total Recettes d'ordre d'investissement	0,00	732 223,00	732 223,00
Solde d'exécution reporté (D001)		579 595,81	579 595,81
TOTAL	19 272,39	2 803 468,47	2 822 740,86

Le financement des investissements est assuré exclusivement par des ressources propres assises sur 1,078 M€ de virement de la section d'investissement et de 1,144M€ de dotations aux amortissements.

La réalisation de ces investissements ne nécessitera donc pas de recours à l'emprunt.

Chapitre -Libellé	RAR 2024	CP 2025	BP 2025
1068- Excédents de Fonctionnement capitalisés		600 000,00	600 000,00
Total Recettes d'équipement	0,00	600 000,00	600 000,00
Total Recettes Réelles d'Investissement	0,00	600 000,00	600 000,00
021- Virement de la section de fonct.		1 078 740,86	1 078 740,86
040- Opération ordre transfert sections		1 144 000,00	1 144 000,00
Total Recettes d'ordre d'investissement	0,00	2 222 740,86	2 222 740,86
TOTAL	0,00	2 822 740,86	2 822 740,86

LA REGIE DU VIEUX PORT

En 2025, le budget primitif de la régie du Vieux Port s'élève à 2 315 196,87 €.

6 La section de Fonctionnement

Pour 2025, la section d'exploitation se chiffre à 1 619 698,71 €.

Les charges à caractère général s'élèvent à 720 000€, le chapitre 012 à 287 000€.

L'impôt sur les sociétés et prévu pour 35 000€.

Les charges exceptionnelles s'établissent à 357 478,31€.

La dotation aux amortissements s'élève 90 000€.

Chapitre -Libellé	BP 2025
011- Charges à caractère général	720 000,00
012- Charges de personnel	287 000,00
65- Autres Charges de gestion courante	500,00
Total Dépenses de gestion courante	1 007 500,00
67- Charges exceptionnelles	357 478,31
69- Impôts sur les bénéfices	35 000,00
Total Dépenses réelles de fonctionnement	1 399 978,31
023- Virement à la section d'investissement	129 720,40
042- Opération d'ordre de transfert entre sections	90 000,00
Total Dépenses d'ordre de fonctionnement	219 720,40
TOTAL	1 619 698,71

Les produits du service s'élèvent à 1 062 000 €.

Sont également inscrits le remboursement du trop payé de l'impôt sur les sociétés 2023 pour 17 000€, ainsi que 2000 € au titre des recettes exceptionnelles.

Les opérations d'ordre s'élèvent à 343 € au titre l'amortissement des subventions.

La section d'exploitation en recettes intègre 5383 55,71€ de résultat de la section d'exploitation de 2024.

Chapitre -Libellé	BP 2025
70- Produits des domaines	1 062 000,00
Total Recettes de gestion courante	1 062 000,00
75- Autres produits de gestion courante	17 000,00
77- Produits exceptionnels	2 000,00
Total Recettes réelles de fonctionnement	1 081 000,00
042- Opération de transfert entre section	343,00
Total Recettes d'ordre de fonctionnement	343,00
Résultat Reporté 2024 (R002)	538 355,71
TOTAL	1 619 698,71

6 La section d'Investissement

Au stade du budget primitif 2025, la section d'investissement s'équilibre à un montant de 695 498,16 €.

On y trouve l'inscription de 272 877,35 € de dépenses d'équipement nouvelles dont 50 000€ au chapitre 21 pour l'acquisition de divers équipements et de réalisation de petits travaux et 222 877,35€ pour les travaux de vidéosurveillance du plan d'eau.

Les crédits afférents à l'opération de renouvellement des pontons sont reportés en tant que Restes à Réaliser 2024 pour un montant de 365 639,28€.

Sont également inscrits le remboursement du prêt accordé par le budget principal à la régie pour un montant de 23 655,88€.

Le détail par chapitre des dépenses et recettes d'investissement :

Chapitre -Libellé	RAR 2024	CP 2025	BP 2025
21- Immobilisations corporelles	32 982,65	50 000,00	82 982,65
23- Immobilisations en cours	365 639,28	222 877,35	588 516,63
Total des dépenses d'équipement	398 621,93	272 877,35	671 499,28
16- Emprunts et dettes assimilées		23 655,88	23 655,88
Total Dépenses réelles d'investissement	398 621,93	296 533,23	695 155,16
040- Operation ordre transfert sections		343,00	343,00
Total Dépenses d'ordre d'investissement		343,00	343,00
TOTAL	398 621,93	296 876,23	695 498,16

Le financement de la section d'investissement est assuré par les reports de 2024 des subventions pour les travaux du remplacement des pontons (429 931,05 €), par la dotation aux amortissements et le virement de la section de fonctionnement qui s'établissent respectivement à 90 000 € et 129 720,40€.

Chapitre -Libellé	RAR 2024	CP 2025	BP 2025
13 - Subventions d'investissement	429 931,05		429 931,05
Total Recettes Réelles d'Investissement	429 931,05	0,00	429 931,05
021- Virement de la section de fonct.		129 720,40	129 720,40
040- Opération ordre transfert sections		90 000,00	90 000,00
Total Recettes d'ordre d'investissement	0,00	219 720,40	219 720,40
Solde d'exécution reporté (R001)		45 846,71	45 846,71
TOTAL	429 931,05	265 567,11	695 498,16

La section d'investissement en recettes intègre le solde positif de la section d'investissement de 2024 pour un montant de 45 846,71€.

LE CREMATORIUM

Pour 2025, la section d'exploitation se chiffre à 260 003,37 € et la section d'investissement s'élève à 171 673,44 € pour un montant total du budget de 431 676,81 €.

Le budget annexe du crématorium relevant d'une délégation de service public, les charges de gestion sont faibles. On compte en 2025, 10 000 € de charges à caractère général.

La charge de la dette s'élève à 8,4K€.

Le virement à la section de fonctionnement s'élève à 44,7 K€ et les amortissements se chiffrent à 86 K€.

Chapitre -Libellé	BP 2025
011- Charges à caractère général	10 000,00
66- Intérêts emprunts	8 398,08
67- Charges exceptionnelles	110 740,56
Total Dépenses réelles de fonctionnement	129 138,64
023- Virement à la section d'investissement	44 705,73
042- Opération d'ordre de transfert entre sections	86 159,00
Total Dépenses d'ordre de fonctionnement	130 864,73
TOTAL	260 003,37

Les recettes reposent sur les redevances d'exploitation de l'équipement et sont estimées à 95 K€ suivant le nouveau contrat de délégation de service public qui a pris effet au 1^{er} janvier 2024. Elles intègrent le solde de la section d'exploitation de 2024 de 118,77K€.

Chapitre -Libellé	BP 2025
75- Autres produits de gestion courante	95 000,00
77- Produits exceptionnels	0,00
Total Recettes réelles de fonctionnement	95 000,00
042- Opération de transfert entre section	46 232,00
Total Recettes d'ordre de fonctionnement	46 232,00
Résultat Reporté 2024 (R002)	118 771,37
TOTAL	260 003,37

En investissement, les dépenses se limitent au remboursement du capital de la dette et au déficit 2024 de la section d'investissement.

Chapitre -Libellé	BP 2025
21- Immobilisations corporelles	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00
16- Emprunts et dettes assimilées	84 632,73
Total Dépenses réelles d'investissement	84 632,73
040- Operation ordre transfert sections	46 232,00
Total Dépenses d'ordre d'investissement	46 232,00
Solde d'exécutif reporté (D001)	40 808,71
TOTAL	171 673,44

La section d'investissement est financée exclusivement par des ressources propres du budget à savoir :

86K€ de dotations aux amortissements, 40,8K€ d'affectation du résultat de 2024 et 44,7K€ au titre du virement de la section de fonctionnement.

Chapitre -Libellé	BP 2025
1068- Excedents de Fonctionnement capitalisés	40 808,71
Total Recettes Réelles d'Investissement	40 808,71
021- Virement de la section de fonct.	44 705,73
040- Opération ordre transfert sections	86 159,00
Total Recettes d'ordre d'investissement	130 864,73
TOTAL	171 673,44